



Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Déclaration 2023 au titre des données 2022

	Indicateur calculable <i>1 = oui 0 = non</i>	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
1 Écart de rémunération (en %)	1	3,1	36	40
2 Écarts d'augmentations individuelles (en %)	1	1,6	35	35
3 Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité (en %)	1	100	15	15
4 Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10
Total des indicateurs calculables			96	100
Index (sur 100 points)			96	100